



STATISTIQUES ET INDICATEURS

# L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À FRANCE TRAVAIL – MARS 2023

**FIN MARS 2023,**

**48%**

**DES DEMANDEURS D'EMPLOI NORMANDS INSCRITS SIX MOIS AUPARAVANT ONT ACCÉDÉ À UN EMPLOI**

**Six mois après leur inscription en septembre 2022, 48% des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus**

En septembre 2022, en Normandie, 26 018 demandeurs d'emploi se sont inscrits à France Travail sans qu'ils n'aient été présents le mois précédent. En mars 2023, **6 mois** après l'inscription, **48%** ont accédé à un emploi d'un mois ou plus (moyenne nationale : 46%).

Le taux d'accès à l'emploi à **12 mois** atteint 58% (parmi les 16 485 demandeurs d'emploi inscrits en mars 2022). À **18 mois**, le taux est de 70% (pour les 25 347 inscrits de septembre 2021). Enfin, sur les 15 458 demandeurs d'emploi inscrits en mars 2021, 71% accèdent à un emploi d'un mois ou plus dans les **24 mois** qui suivent.



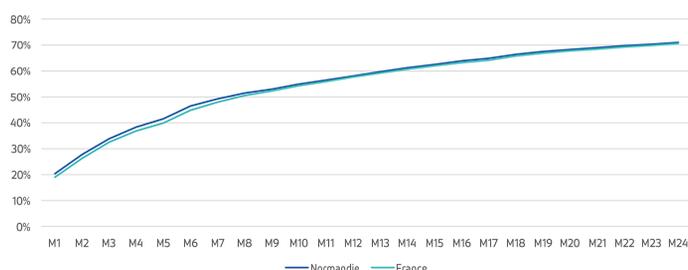
## TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6, 12, 18 ET 24 MOIS À FIN MARS 2023

Mois d'inscription	Nombre de demandeurs d'emploi	Délai d'observation	Taux d'accès à l'emploi
sept-22	26 018	6 mois	47,9%
mars-22	16 845	12 mois	57,8%
sept-21	25 347	18 mois	70,4%
mars-21	15 458	24 mois	71,0%

Pour la cohorte des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2021, le taux d'accès à l'emploi, au cours des 24 mois qui ont suivi, est légèrement meilleur en Normandie qu'en France. L'écart atteint 1,6 point après 5 mois (41,5%, contre 39,9% en France) puis diminue jusqu'à 0,4 point à 24 mois.



## ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI PENDANT 24 MOIS – INSCRITS DE MARS 2021



Dès le premier mois, 20% des demandeurs accèdent à un emploi. Entre le 1<sup>er</sup> et le 6<sup>e</sup> mois, le taux augmente de façon relativement importante (environ 5 points par mois) puis la hausse ralentit. Entre le 18<sup>e</sup> et le 24<sup>e</sup> mois, la hausse globale se limite à 5 points.



# LES TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI VARIENT EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NIVEAU D'ÉTUDES

Quels que soient la cohorte et le délai d'observation, le taux d'accès à l'emploi varie fortement avec les caractéristiques des demandeurs d'emploi.



Les publics pour lesquels le taux d'accès à l'emploi est le plus élevé sont les jeunes, les demandeurs plus diplômés, et les inscrits suite à démission ou fin de contrat. Ainsi, pour les inscrits de septembre 2022, 62,4% des démissionnaires ont eu accès à un emploi de plus d'un mois entre septembre 2022 et mars 2023, tout comme 53,2% des personnes de moins de 25 ans ou 54,8% des titulaires d'un BAC+2 ou plus.



À l'inverse, le taux est inférieur à 40% pour les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus, ceux qui ont un niveau de formation inférieur au CAP/BEP ainsi que les résidents en QPV, les allocataires du RSA et les bénéficiaires d'une obligation d'emploi.

S'il y a une différence de taux d'accès à l'emploi entre les hommes et les femmes, elle est plus faible en Normandie qu'en France. Ainsi, le taux d'accès à l'emploi à 6 mois des inscrits de septembre 2022 est de 48% pour les hommes, soit 0,3 point de plus que celui des femmes. L'écart est de 1,6 point en France.



## TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI (emploi d'un mois ou plus) - DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

	Taux d'accès à 24 mois (Inscrits de mars 2021)	Taux d'accès à 18 mois (Inscrits de sept. 2021)	Taux d'accès à 12 mois (Inscrits de mars 2022)	Taux d'accès à 6 mois (Inscrits de sept. 2021)
<b>Classe d'âge</b>				
Moins de 25 ans	77,2%	76,8%	63,8%	53,2%
De 25 à 34 ans	74,4%	71,1%	60,2%	47,7%
De 35 à 49 ans	69,5%	66,2%	55,6%	44,0%
De 50 à 54 ans	63,0%	63,5%	51,7%	42,5%
55 ans et plus	40,4%	46,5%	36,1%	34,4%
<b>Niveau de formation</b>				
Bac+5 ou plus	79,7%	78,1%	65,9%	55,0%
Bac+3 et Bac+4	76,4%	76,2%	64,0%	54,2%
Bac+2	79,6%	79,3%	66,1%	55,1%
Bac	76,3%	73,8%	63,9%	50,6%
CAP, BEP, Bac pro	68,0%	67,3%	55,1%	45,5%
Niveau collège	62,9%	57,3%	45,6%	35,4%
Niveau primaire	54,9%	51,9%	44,2%	32,9%
<b>Sexe</b>				
Hommes	71,7%	71,0%	58,4%	48,0%
Femmes	70,3%	69,8%	57,3%	47,7%
<b>Motif d'inscription</b>				
Licenciement	71,3%	69,1%	58,4%	46,5%
Démission	83,5%	80,1%	75,3%	62,4%
Fin de CDD/mission intérim	82,5%	80,6%	69,0%	56,1%
Fin d'études et primo arrivant	61,3%	67,2%	43,6%	43,5%
Autre (fin de congés, formation...)	65,5%	62,1%	51,1%	39,3%
<b>Public Spécifique</b>				
Résident en QPV	61,3%	59,0%	47,8%	37,0%
Allocataire du RSA	52,2%	45,9%	34,8%	25,3%
Bénéficiaire de l'obligation d'emploi	41,9%	43,8%	32,7%	21,0%
<b>Total</b>	<b>71,0%</b>	<b>70,4%</b>	<b>57,8%</b>	<b>47,9%</b>

Sources : Fichier historique (France Travail), DPAE (ACOSS-MSA).

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France en mars 2021, septembre 2021 et mars 2022, septembre 2022 non présents le mois précédant l'inscription.

# CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN SEPTEMBRE 2022

La population des inscrits en septembre 2022 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est de 37%, alors qu'elle est de 15% dans l'ensemble des demandeurs d'emploi présents à fin septembre 2022.

La part des hommes et des femmes est proche de celle observée à la même date dans la demande d'emploi (47% d'hommes et 53% de femmes).

Le niveau de formation des inscrits en septembre 2022 est, en moyenne, supérieur à celui observé parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi : 43% des inscrits de septembre 2022 ont un niveau inférieur au bac (contre 52% en considérant l'ensemble des demandeurs d'emploi au cours du mois).

Le motif d'inscription sur les listes de France Travail est très largement composé de cas de fins de contrat (43%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) (33%).



## CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN SEPTEMBRE 2022

	Normandie	France	DEFM ABC Normandie
<b>Classe d'âge</b>			
Moins de 25 ans	37,4%	33,4%	15,1%
De 25 à 34 ans	28,7%	30,1%	26,1%
De 35 à 49 ans	23,2%	24,4%	32,8%
De 50 à 54 ans	5,0%	5,5%	10,0%
55 ans et plus	5,8%	6,7%	16,1%
<b>Niveau de formation</b>			
Bac+5 ou plus	8,3%	11,9%	5,4%
Bac+3 et Bac+4	9,8%	11,4%	7,3%
Bac+2	12,8%	12,5%	12,0%
Bac	25,1%	24,6%	23,6%
CAP,BEP, Bac pro	28,7%	24,3%	35,8%
Niveau collège	4,5%	4,1%	4,9%
Niveau primaire	10,5%	10,9%	10,9%
<b>Sexe</b>			
Hommes	47,5%	48,0%	47,0%
Femmes	52,5%	52,0%	53,0%
<b>Motif d'inscription</b>			
Licenciement	14,3%	16,5%	11,9%
Démission	6,3%	5,7%	3,5%
Fin de CDD/mission intérim	33,5%	32,3%	36,1%
Fin d'études et primo arrivant	11,4%	10,9%	4,4%
Autre (fin de congés, formation...)	34,5%	34,8%	44,1%
<b>Public Spécifique</b>			
Résident en QPV	11,1%	12,8%	11,4%
Allocataire du RSA	10,9%	10,9%	13,5%
Bénéficiaire de l'obligation d'emploi	4,4%	4,1%	9,1%

Source : Fichier historique de France Travail.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2022 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

# SOURCES ET MÉTHODES



## DÉFINITIONS

**Taux d'accès à l'emploi** : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

## MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de France Travail (fichier historique) et de l'Accoss-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2022 non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2022 non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en septembre 2021 non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en mars 2021 non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent l'inscription à France Travail. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent leur inscription les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de France Travail pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).



## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les publications sur d'autres thématiques sur l'[observatoire du marché du travail en Normandie](#)



Des données par territoire / métier sont également consultables via [Data Emploi](#)

Responsable de la rédaction  
Frédérique PELLIER

Conception et réalisation  
Service Statistiques, Études et Évaluation

Contact : [stats.normandie@pole-emploi.fr](mailto:stats.normandie@pole-emploi.fr)

France Travail Normandie  
Le Floral – CS 92053  
90 avenue de Caen  
76040 Rouen Cedex 1

[POLE-EMPLOI-NORMANDIE.FR](https://www.pole-emploi-normandie.fr)

